****

**Coordination Urgence Migrants-CUM**

**Assemblée Générale 2020 du 3 mars 2021**

**(visioconférence)**

**Rapport moral et d’orientations**

Dans le Rapport d’Activité, nous avons essayé, de relire une année peu ordinaire, ponctuée par les confinements successifs.

Dans le Rapport Moral et d’Orientations ci-dessous, nous allons nous appuyer sur les principaux constats relevés dans Rapport d’Activité pour en tirer quelques lignes directrices à notre action et, notamment, pour envisager les axes d’intervention qui nous semblent les plus importants pour les prochains mois. Exercice un peu plus délicat que d’habitude vu les conditions actuelles.

* **Les rencontres en visio**, que ce soit lors de notre journée d’études consacrée à l’accès au travail, ou lors de nos rencontres hebdomadaires du mercredi ont considérablement modifié nos pratiques et notre culture associative. Nous avons tous expérimenté des nouveaux outils qui nous ont permis de travailler à distance, de partager au quotidien le vécu de nos associations. Quelques sujets très sensibles ont fait l’objet de nos échanges et de nos préoccupations.
* Pendant une longue période, le **suivi de la situation du collège Maurice Scève** aussi bien au niveau des hébergés que des relations avec les élus de la Métropole a été au centre de nos discussions. En effet, ce lieu emblématique, au cœur de la Croix Rousse, cristallisait l’essentiel des problématiques portées par la CUM. Parmi les sujets sensibles, on peut évoquer la question des MNA confrontés au dispositif complexe et controversé d’évaluation de leur minorité, et démunis devant les failles de leur accompagnement effectif par l’ASE dans leur parcours de formation et leur suivi en terme psychologique et de santé. Comme on l’a vu, les nombreux bénévoles et militants impliqués dans le soutien du squat ont porté avec beaucoup d’énergie le sort des MNA et, quelle que soit la forme administrative que prendra l’ancien Collectif de soutien au Collège Maurice-Scève, nous pensons et espérons que cet engagement continuera dans les mois à venir pour permettre un véritable accueil des MNA et un véritable accompagnement éducatif de ceux-ci pendant leurs parcours. Il n’y a toujours aucun « accueil de jour » pour les MNA qui arrivent à Lyon, malgré les nombreuses promesses des différentes équipes élues à la tête de la Métropole. De même, le nombre de places d’hébergement en structures éducatives collectives est très largement sous-dimensionné.
* Le deuxième sujet de préoccupation de la CUM, lui-même relié à la situation des squats, concerne la question de la **mobilisation de la vacance des bâtiments publics désaffectés** pour libérer des offres de logement et d’hébergement conformes au principe de dignité. Ce sujet très sensible porté depuis l’origine de la CUM se traduit par des relations parfois tendues, parfois plus apaisées avec les élus de la ville de Lyon et de la Métropole.
* Mais ces questions n’épuisent pas, loin s’en faut, l’activité de la CUM qui regroupe en son sein 25 associations. Au fil de l’eau, nous avons pu suivre **les engagements très actifs de nos adhérents** sur les territoires d’Oullins, de Vaugneray, du Val de Saône, de Saint Priest, de Vaulx en Velin….

De plus, nos liens avec les grandes associations partenaires comme la Cimade, RESF, l’Ouvre-Porte, JRS Welcome, l’ACLAAM, Classes, ne font que nous renforcer dans notre conviction selon laquelle il est essentiel de **maintenir notre action collective et concertée pour faire pression sur les préfectures et les élus pour rendre effectifs l’accès au droit des personnes migrantes**.

Le décalage entre les grands principes proclamés dans les déclarations et conventions internationales inscrivant dans le marbre les droits fondamentaux de toute personne et leur application concrète n’a cessé de grandir.

Les points concernant la généralisation des services numérisés pour la prise de rendez-vous, les dysfonctionnements des préfectures dans la gestion des dossiers, la rupture de l’accès aux droits des migrants - travail, logement santé- sont le lot quotidien des personnes accompagnées.

Seule une mobilisation collective de nous tous, agissant de concert et s’appuyant sur nos expériences respectives quotidiennes aux côtés des migrants, peut faire pression et faire faire bouger les lignes d’une politique de plus en plus dure à l’égard des étrangers.

Comme le prouve la toute récente action collective d’associations auprès du Tribunal Administratif de Seine Maritime contre la Préfecture de Rouen sur la question de la numérisation intégrale des procédures, il est nécessaire de conjuguer nos interventions à différents niveaux : engager, avec des spécialistes, les recours juridiques les plus pertinents et, également, organiser les interventions citoyennes auprès des élus locaux pour qu’ils portent ces questions auprès de la Préfecture et obtiennent des réponses claires et précises sur les politiques engagées par l’Etat pour créer le plus de goulots d’étranglement entravant la marche vers l’autonomie et le travail des étrangers.